



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.49/INF.10
28 août 2025

Original : ANGLAIS

Dix-huitième Réunion des Parties contractantes à
la Convention pour la protection et la mise en
valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

Kingston, Jamaïque, du 13 au 16 octobre 2025

**STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES
DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION DE CARTAGENA (SCC)**

Pour des raisons d'économie et d'environnement, les délégués sont priés d'apporter à la réunion leurs exemplaires des documents de travail et d'information et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

*Ce document a été reproduit sans avoir été revu par les services d'édition.



Secrétariat de la Convention de Cartagena (SCC) Stratégie de mobilisation des ressources

Décembre 2024

Préparé par
Erik Detiger

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

ANALYSE DE LA SITUATION

- Situation financière & Analyse interne
 - Situation actuelle du financement
 - Évaluation de la capacité interne
- Analyse externe et panorama du financement

ANALYSE FFOM

OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES

- Opportunité 1 : Renforcement des capacités du personnel (objectif interne)
- Opportunité 2 : Élaboration de systèmes organisationnels et de gestion de l'information (objectif interne)
- Opportunité 3 : Améliorer la communication et la visibilité (Objectif sur la transformation)
- Opportunité 4 : Renforcer l'engagement des donateurs et les partenariats (Objectif externe)

ANNEXES

- Annexe A : Plan d'action
- Annexe B : Rapport interne d'évaluation de la capacité
- Annexe C : Tableau Cartographie des donateurs
- Annexe D : Rapport sur la méthodologie de cartographie

RÉSUMÉ

La **Stratégie de mobilisation des ressources (SMR)** a été mise au point pour fournir au **Secrétariat de la Convention de Cartagena (SCC)** un cadre structuré et réalisable pour diversifier sa base de financement, consolider l'engagement des donateurs et atteindre la viabilité financière à long terme. Le Secrétariat sert de plaque tournante opérationnelle pour la mise en œuvre de la Convention de Cartagena, le seul cadre juridiquement contraignant consacré à la protection marine et côtière de la région des Caraïbes, et de ses trois Protocoles. Les écosystèmes marins des Caraïbes sont essentiels à l'économie, à la culture et à la biodiversité mondiale. Cependant, ils sont confrontés à des menaces importantes dues à la pollution, au changement climatique et aux activités industrielles. La Convention de Cartagena et ses protocoles relèvent ces défis en favorisant la collaboration régionale et des solutions réalisables. Le SCC collabore étroitement avec le PNUE et 28 pays signataires, dont 26 sont des Parties contractantes, en encourageant la coopération régionale pour lutter contre la pollution marine, pour conserver la biodiversité et atténuer les impacts climatiques. En coordonnant l'assistance technique, le renforcement des capacités et la mise en œuvre des politiques, le SCC joue un rôle crucial dans la traduction des contributions volontaires en résultats environnementaux tangibles.

La SMR s'aligne sur les cadres mondiaux tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Stratégie à moyen terme du PNUE (2022-2025) et le projet actualisé de Stratégie pour le Secrétariat de la Convention de Cartagena 2023-2030 (Stratégie du PEC). **Son objectif** est d'obtenir un financement durable pour protéger la mer des Caraïbes et ses ressources, en assurant la résilience face aux menaces telles que la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité. Pour obtenir des résultats, la SMR s'appuie sur quatre piliers clés :

1. **Opportunité 1 : Renforcement des capacités du personnel (objectif interne)**
Objectif spécifique : Former et encadrer le personnel dans la recherche de donateurs, le travail en réseau et l'élaboration de propositions, afin d'améliorer la capacité du SCC à mobiliser des ressources et à s'engager efficacement.
2. **Opportunité 2 : Élaboration d'un système de gestion de l'information (objectif interne)**
Objectif spécifique : Créer un canal de communication efficace, en construisant un système de gestion de l'information qui permet le partage d'informations en temps réel, d'outils et d'informations sur la collecte de fonds.
3. **Opportunité 3 : Améliorer la communication et la visibilité (Objectif sur la transformation)**
Objectif spécifique : Élaborer des supports de communication ciblés et de qualité pour mettre en valeur les réalisations du SCC et renforcer sa position de partenaire privilégié en matière de conservation de l'environnement.
4. **Opportunité 4 : Renforcer l'engagement des donateurs et les partenariats (Approche externe)**
Objectif spécifique : Établir des réseaux stratégiques avec des donateurs gouvernementaux, des organismes multilatéraux, des partenaires du secteur privé et des fondations, afin d'élargir et d'approfondir les partenariats.

La SMR évalue la capacité interne et l'environnement externe et comprend un plan d'action détaillé (voir l'annexe A) qui intègre un système de suivi robuste. L'élaboration de la SMR s'appuie sur une évaluation interne de la capacité à l'aide d'un sondage auprès du personnel, mené auprès d'environ 70 % des employés, ainsi que sur des entretiens avec des informateurs clés et un examen des documents. Le rapport d'évaluation est joint à l'annexe B. En outre, une cartographie et une analyse approfondie des donateurs ont été réalisées. La carte complète des donateurs et un rapport sur la méthodologie utilisée sont joints aux annexes C et D.



ANALYSE DE LA SITUATION

Situation financière et analyse interne

Situation financière

Le SCC fonctionne sous l'égide de l'Unité de coordination régionale du PNUE (UCR/CAR) et il est principalement financé par le **Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF)** avec des ressources supplémentaires, principalement basées sur des projets, provenant d'un éventail de donateurs.

Les opérations du SCC sont financées par diverses sources, notamment des contributions des Parties contractantes et des Pays membres, des financements d'organisations et d'organismes internationaux et des subventions de donateurs. Les partenariats avec des organisations régionales et internationales, des gouvernements et des ONG permettent de mobiliser davantage de ressources et d'expertise. Malgré ces efforts, le programme de travail semestriel en pleine expansion exige un financement plus durable pour relever efficacement les défis nouveaux et complexes.

Les contributions des États membres au CTF restent préoccupantes et, depuis la création du SCC, un écart important de près de 5,2 millions de dollars entre les promesses de contributions et les contributions réelles a été constaté. En outre, un nombre important d'États parties n'ont apporté aucune contribution, et cette tendance ne s'est pas améliorée au cours des dernières années.

Contributions au CTF 2022-2024 (en dollars américains)

	Promis	Réel	Déficit	États parties contribuant (T=34)
2022	1,264,308	1,079,696	184,612	16 (47%)
2023	1,258,283	871,795	386,488	14 (41%)
2024 (à confirmer)	1,264,308	900,000	364,308	12 (35%)

Source: Contributions des pays membres du PNUE CAR-UCR au budget du CTF - 29 octobre 2024

Le manque à gagner de contributions qui en résulte crée d'importants défis pour les opérations du SCC et l'exécution des projets. Les non-paiements persistants nuisent à la stabilité financière à long terme du SCC, ce qui limite sa capacité de planifier et de mettre en œuvre efficacement ses programmes. Bien que les dépenses soient restées dans les limites du budget au cours du dernier exercice biennal, cet écart souligne la nécessité d'une stratégie durable de mobilisation des ressources à long terme pour appuyer les fonctions du Secrétariat. Le Secrétariat a réussi à équilibrer ses opérations grâce à d'importantes mesures

d'économie, à puiser dans ses réserves de trésorerie et à attirer des financements fondés sur des projets. Ces stratégies d'atténuation ont eu une incidence sur la capacité opérationnelle du SCC. Il sera essentiel de déployer un effort concerté visant à ce que 100 % des États parties contribuent (même si c'est inférieur au montant promis) et à augmenter les montants réels des contributions.

Le budget de base sert à payer les salaires du personnel, les frais généraux de fonctionnement et l'organisation de réunions techniques et intergouvernementales. Cependant, il a souvent été insuffisant pour couvrir toutes les activités prévues, en particulier dans des domaines tels que les réunions techniques, les services linguistiques et les voyages des participants en provenance des pays en développement. En conséquence, des projets extrabudgétaires ont été nécessaires pour financer les plans de travail essentiels des sous-programmes. Le financement de projets est souvent utilisé pour combler les lacunes de financement, détournant ainsi le temps et les ressources du personnel des fonctions essentielles. Dans cette situation, le SCC fonctionne souvent en « mode projet » plutôt que de se concentrer sur ses responsabilités principales.

L'écart persistant entre les recettes et les dépenses met en évidence la nécessité de mécanismes de financement plus robustes et mieux coordonnés. Il est essentiel d'obtenir du financement supplémentaire pour soutenir l'expansion des programmes. En plus d'augmenter les contributions des membres, il sera essentiel d'explorer d'autres possibilités de financement pour assurer la viabilité à long terme. En gérant efficacement les financements existants et nouveaux, le SCC peut améliorer ses efforts de coordination régionale et de renforcement des capacités, en maximisant l'impact de ses projets. Il est également essentiel que le financement des projets ne mette pas à rude épreuve les fonctions de base de l'organisation et qu'il couvre entièrement les dépenses associées, y compris le temps du personnel. La mise en œuvre d'un processus de décision rigoureux pour la sélection des projets et l'embauche de personnel temporaire (par exemple, des Volontaires des Nations Unies, des administrateurs auxiliaires, des consultants ou des détachements) pourraient alléger la pression sur le personnel de base.

Les besoins de financement pour 2025-2026 montrent qu'une telle mobilisation concertée des ressources est nécessaire pour prévenir la persistance d'un déficit potentiel et couvrir intégralement l'ensemble des besoins budgétaires.

	CTF	Autres financements	Dépenses annuelles	Manque à gagner potentiel
2025	900,000	à confirmer	à confirmer	à confirmer
2026	900,000	à confirmer	à confirmer	à confirmer
Total	1,800,000	à confirmer	à confirmer	à confirmer

Centres d'activités régionaux

Bien que cela ne relève pas du champ d'application de cette SMR, il convient de souligner que la Convention de Cartagena et ses Protocoles sont soutenus par quatre centres d'activités régionaux (CAR) spécialisés : CAR-REMPEITC-Caribe (accueilli par le gouvernement de Curaçao) ; SPAW- CAR (accueilli par le Gouvernement français en Guadeloupe) ; CAR-IMA (organisé par le gouvernement de Trinidad-et-Tobago) ; et CAR-CIMAB (accueilli par le Gouvernement cubain). Il existe également plusieurs réseaux d'activités régionaux (RAR) qui fournissent principalement un soutien technique.

Les CAR ne reçoivent pas de financement du CTF pour leur entretien et leur dotation, mais comptent plutôt sur des donateurs externes, notamment des contributions gouvernementales, des fondations privées, des ONG et de petites contributions d'entreprises et de particuliers. Ces ressources financières sont cruciales pour la durabilité des CAR et des RAR, car elles leur permettent de mettre en œuvre leurs plans de travail et d'atteindre leurs objectifs en matière de conservation et d'environnement. Cette SMR pourrait être adaptée pour être utilisée par les CAR afin d'accroître leur base de soutien.

Les CAR et les RAR pourraient jouer un rôle clé mutuellement bénéfique pour combler le déficit de financement du SCC. Les deux s'engagent auprès d'un large éventail d'intervenants et de donateurs et peuvent potentiellement fournir un point d'entrée de l'engagement du SCC avec ces acteurs. Ils peuvent également accroître la visibilité et l'attrait du SCC auprès des donateurs potentiels. Les programmes conjoints peuvent générer un soutien pour toutes les parties, tout en renforçant la position du SCC, tant qu'il est étroitement aligné sur les objectifs des donateurs.

Évaluation de la capacité interne

Pour évaluer la capacité interne du SCC, nous avons mené un processus exhaustif qui a compris un sondage auprès du personnel, des entrevues approfondies et un examen détaillé des documents. Le personnel clé a participé activement par le biais de sondages et de discussions, en fournissant des informations précieuses qui ont façonné la SMR. De plus, les constatations de l'examen des documents partagés par le SCC ont été intégrées dans l'ensemble de la présente stratégie. Les résultats complets de l'enquête figurent à l'annexe B.

Faits saillants	Principales constatations	Recommandations
Participation et engagement du personnel dans la mobilisation des ressources	Le SCC est composé d'une petite équipe qui limite la capacité.	Bien que cela permette une flexibilité et une collaboration étroite, cela exige que tout le personnel joue un rôle significatif.
	La participation varie considérablement, certains membres du personnel n'étant pas engagés.	Renforcer la collaboration entre les niveaux du personnel.
	L'engagement dans les activités de base telles que la recherche auprès des donateurs et la rédaction de propositions varie considérablement.	Mettre en œuvre une formation sur mesure pour différents rôles, en mettant l'accent sur les compétences directes de mobilisation des ressources.
Formation et renforcement des capacités	Aucun plan de formation structuré n'est actuellement en place.	Mettre en place un système de formation à plusieurs niveaux, en commençant par l'intégration des nouveaux employés.
	Divers niveaux d'expérience parmi le personnel.	Créer des programmes de mentorat et d'apprentissage par les pairs.

		Organiser régulièrement des forums d'échange de connaissances.
Intégration de la mobilisation des ressources dans les plans de travail	Les responsabilités en matière de mobilisation des ressources ne sont pas intégrées dans les plans de travail individuels.	Intégrer ces rôles dans les plans de travail et les objectifs d'apprentissage du personnel.
		Fixer des objectifs spécifiques pour l'engagement des donateurs et l'amélioration des processus.
		Développer des indicateurs de performance pour suivre les contributions.
Partenariats et engagement des donateurs	Les gouvernements, les organisations multilatérales et les fonds d'affectation spéciale sont considérés comme les donateurs les plus prometteurs.	Privilégier les partenariats avec les gouvernements et les principaux bailleurs de fonds (FVC, FEM).
	Les dons d'entreprise et individuels sont moins viables.	Mettre l'accent sur les avantages sociaux et environnementaux du travail du SCC afin d'attirer des partenaires.
Communication et collaboration	Les donateurs apprécient une communication claire, des avantages et des mises à jour du projet.	Améliorer la communication avec les donateurs grâce à des mises à jour régulières.
	La collaboration interne doit être améliorée.	Favoriser la collaboration interne et le retour d'information entre les bureaux.
	Besoin d'outils de plaidoyer et de communication spécifiques à chaque pays pour illustrer les contributions du CTF.	Élaborer et mettre à jour des fiches d'information par pays.
Planification stratégique de la mobilisation des ressources	Aucune stratégie globale n'est actuellement en place.	Élaborer une stratégie claire de mobilisation des ressources avec des activités et des responsabilités définies.
		Explorer la collecte de fonds conjointe avec des organisations régionales comme le FCB et le CRFM.
Élargir le travail en réseau et les outils des donateurs	Engagement limité avec certains donateurs, par exemple le secteur privé.	Rechercher des partenariats avec de nouveaux types de donateurs, y compris le secteur privé et les fondations.

	Les outils de recherche des donateurs sont sous-utilisés.	Investir dans des outils de recherche des donateurs et dans la formation du personnel sur ces ressources.
Améliorer les systèmes organisationnels et la Gestion des connaissances	Nécessité d'améliorer les connaissances des donateurs et l'échange d'information au sein du SCC.	Utiliser les systèmes internes existants et développer un système de gestion de l'information (SGI) robuste.
		Former le personnel à l'utilisation et à la mise à jour du SGI.
		Établir une liste restreinte d'indicateurs clés de performance et un cadre de suivi pour évaluer l'impact du SGI.
Naviguer dans les politiques et les processus organisationnels	Les nouvelles politiques de partenariat du PNUE pourraient créer des contraintes, en particulier en ce qui concerne la collaboration avec les donateurs du secteur privé.	Adopter une approche informelle et technique pour l'engagement initial des partenaires, avant d'officialiser les partenariats.
	De nouvelles politiques de partenariat nécessitent un certain temps pour être pleinement intégrées dans les processus internes.	Partager des lignes directrices claires pour minimiser la complexité pour le personnel.

Analyse externe et panorama du financement

Un exercice complet de cartographie des donateurs a été mené en novembre 2024, afin d'identifier les perspectives de financement potentielles pour le SCC. Cette cartographie ciblait diverses sources de financement, notamment des donateurs bilatéraux (ministères des Affaires étrangères et agences de développement), des banques régionales de développement, des fondations privées mondiales, des agences multilatérales (par exemple, les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et le FEM) et des partenariats public-privé. Les résultats indiquent que, bien qu'il existe un potentiel important, de nombreuses voies de financement restent sous-explorées.

Au cours du processus de cartographie, les donateurs potentiels ont été évalués et classés en fonction de leur pertinence par rapport aux besoins de financement du SCC, avec des catégories étiquetées comme « élevée », « moyenne » ou « faible ». Les résultats ont révélé que 154 donateurs ou programmes de financement potentiels ont été identifiés, dont 50 sont très alignés sur les priorités et les objectifs stratégiques du SCC. Ces constatations sont incluses à l'annexe C sous la forme d'un tableau détaillé des perspectives des donateurs.

À l'avenir, l'orientation stratégique du SCC doit inclure l'amélioration de sa stratégie d'engagement des donateurs, l'élargissement de sa base de financement, en particulier avec les fondations privées, et la réduction de sa dépendance à l'égard d'un groupe restreint de donateurs. En tirant parti de son rôle unique dans la conservation marine et la gouvernance de la région des Caraïbes, le SCC peut se positionner

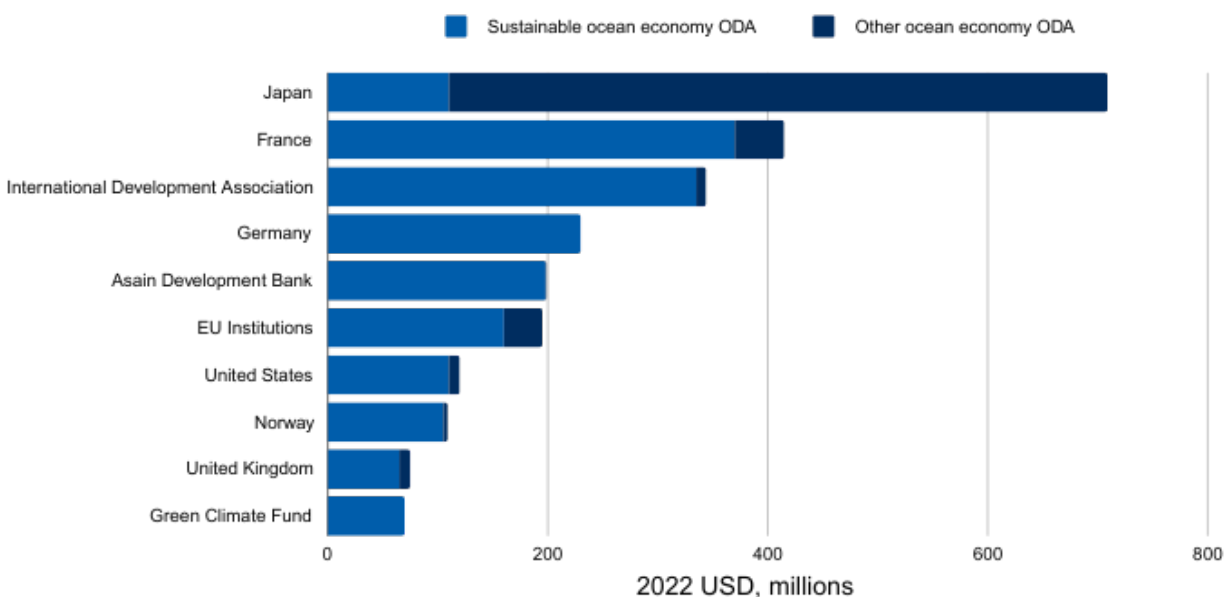
comme un partenaire de choix, pour les donateurs à la recherche d'initiatives environnementales percutantes.

Type de donateur	Haut	Moyen	Bas	Total
Bilatérales (APD)	17	13	8	38
Banques de développement, IFI et fiducies	13	12	16	41
Fondations et autres	20	15	40	75
Total	50	40	64	154

Bilatérales (APD)

Bien qu'il soit difficile de désagréger les fonds de l'aide publique au développement (APD) spécifiquement alloués au SCC, les données disponibles de la base de données statistiques de l'OCDE offrent des informations précieuses sur les principaux donateurs qui soutiennent la région des Caraïbes. Une part importante de l'aide bilatérale mondiale aux initiatives environnementales continue de provenir d'un groupe restreint de principaux pays donateurs. Ces dernières années, la coopération au développement dans le domaine des économies océaniques durables a pris de l'ampleur. Les discussions au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE soulignent l'importance de soutenir les petits États insulaires en développement (PEID) et d'améliorer les données et les efforts de renforcement des capacités pour des économies océaniques durables. Les donateurs du CAD et des non-CAD ont identifié l'économie océanique comme un thème transversal, reliant l'innovation, la finance, la science et la gestion durable des ressources. Les récents engagements pris lors de la COP29, au cours de laquelle les pays développés se sont engagés à verser au moins 300 milliards de dollars par an à la lutte mondiale contre le changement climatique, offrent également une portée supplémentaire.

En 2022, l'APD pour l'économie océanique a atteint 3,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2021, bien qu'elle ne représente encore que 1 % de l'APD totale. De ce montant, 2,4 milliards de dollars américains (69 %) ont été consacrés à l'économie océanique durable, en mettant l'accent sur l'amélioration de la durabilité des secteurs liés aux océans et la promotion de la conservation marine. L'APD des membres du Comité d'aide au développement (CAD) a soutenu une série d'objectifs stratégiques, avec des allocations substantielles pour l'égalité des sexes (42 %), l'adaptation au changement climatique (45 %) et l'atténuation du changement climatique (26 %). En outre, l'APD visant à lutter contre la pollution plastique a augmenté de 39 % en 2022, pour atteindre 1,5 milliard de dollars.



Source : APD de l'OCDE pour une économie océanique durable en 2022 : Un aperçu

Ces donateurs se concentrent principalement sur des domaines tels que la protection des océans et la durabilité des secteurs océaniques. En 2021-2022, trois secteurs – le transport maritime, la protection marine et la pêche – représentaient environ les trois quarts de l'APD pour l'économie océanique et de l'APD pour l'économie océanique durable. Le Japon, la France et l'Association internationale de développement ont été les principaux donateurs d'APD pour l'économie océanique. Historiquement, les allocations d'APD à la région des Caraïbes ont reflété les priorités des donateurs pour les projets environnementaux et sociaux à fort impact. Par exemple, des pays comme la France et l'Allemagne ont soutenu la conservation des écosystèmes marins et côtiers dans les Caraïbes dans le cadre de leurs engagements climatiques plus larges, tandis que les États-Unis et le Royaume-Uni ont contribué à des programmes de résilience aux catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans les petits États insulaires en développement (PEID), y compris les pays des Caraïbes.

Les contributions constantes des États-Unis (393 975 \$ US), de la France (291 597 \$ US) et du Venezuela (170 375 \$ US) au FCT, en 2022, témoignent également d'un engagement et d'un intérêt qui pourraient se traduire par un financement supplémentaire provenant de ces sources et d'autres sources multilatérales et bilatérales au-delà du CTF. Ce soutien peut prendre la forme d'un financement propre à un projet (aligné sur les priorités stratégiques du SCC) ; l'aide financière ou le détachement de personnel ; des contributions en nature.

La recherche sur la carte des donateurs a également permis d'identifier plusieurs donateurs bilatéraux non membres du CAD comme sources potentielles de soutien au SCC. Sur les 38 donateurs bilatéraux (membres du CAD et non-membres du CAD) identifiés dans le tableau de carte des donateurs, 17 ont été marqués comme étant élevés, 13 comme étant des sources moyennes et 8 comme étant des sources potentielles de faible potentiel, par rapport aux autres sources du même tableau. Plusieurs pays de ce classement, dont le Japon, la France, l'Allemagne et la Norvège, apparaissent comme des sources importantes de soutien au SCC. Pour exploiter pleinement ce potentiel, le SCC doit élaborer un solide plan d'engagement des donateurs qui comprend un marketing stratégique de son travail, soulignant l'importance du soutien des donateurs pour la région des Caraïbes et le rôle vital que ces contributions jouent dans l'avancement des objectifs environnementaux régionaux.

Le CTF et le Financement gouvernemental des contributions des membres

Comme souligné précédemment, alors que pour l'exercice biennal 2023-2024, le total des contributions annoncées s'élevait à plus de 2,5 millions de dollars américains, on estime que seulement 60 à 70 % de ces promesses devraient se concrétiser. Les documents constitutifs stipulent que « le SCC doit disposer des ressources financières et autres nécessaires pour remplir efficacement ses fonctions grâce aux contributions volontaires des pays membres du SCC ». Veiller à ce que tous les membres contribuent, même si ce n'est pas le montant total promis, peut à la fois améliorer les contributions et faire preuve d'un engagement clair - deux facteurs de motivation importants pour les autres donateurs extérieurs.

Des progrès vers cet objectif peuvent être réalisés à l'aide de ce que l'on appelle **Modalité de campagne « 100 % CTF »** – où le SCC et les membres contributeurs plaident pour la participation de tous. Les stratégies générales pour augmenter les contributions comprennent : Un **appel** aux membres habituel, notamment par le biais de la campagne 100 %, mais aussi lors de conférences et de réunions, en soulignant l'importance et les avantages de contribuer. Dans la mesure du possible, un **Plaidoyer de haut niveau** par les défenseurs du SCC, par exemple les hauts dirigeants du PNUE et de l'ONU, les chefs de gouvernement/ambassadeurs, les pays donateurs actuels et les PDG d'entreprises. Le SCC devrait continuer à fournir régulièrement des **rapports sur les arriérés**, en les liant aux risques de sous-financement. Soulignons qu'en dehors des contributions de base au CTF, les efforts de mobilisation des ressources visent principalement le financement qui soutiendra directement les pays, renforçant ainsi l'importance des contributions des États membres. **Exprimer de la reconnaissance** aux membres pour leurs contributions devraient également être soulignées dans ces rapports. Lors des réunions régionales, le SCC peut organiser des discussions sur l'augmentation des contributions et un éventuel **Événement (parallèle) d'engagement** où les membres annoncent publiquement leurs contributions prévues, ce qui ajoute un élément de responsabilité. Soulignant que l'**Influence accrue** dans la gouvernance et la prise de décision du SCC peuvent également inciter les membres. **Affectation informelle** ; certaines contributions pour des activités qui profitent directement à ce membre, pourraient également favoriser des contributions supplémentaires.

Le fait d'encourager l'octroi d'un soutien en nature sous forme de bureaux, de fournitures, de dotation en personnel, de déplacements, de télécommunications, etc. peut également motiver les membres à contribuer. Le SCC devrait continuer à mettre en avant les avantages du secrétariat auprès des membres, en veillant à ce que le soutien ne soit pas perçu comme une dépense, mais plutôt comme un investissement qui procure un rendement réel et peut avoir un effet multiplicateur. Le SCC devrait tirer parti de l'appui et des réseaux des États membres pour faciliter les présentations aux donateurs potentiels dans leurs pays respectifs. Une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties.

Fonds thématiques et fonds d'affectation spéciale des Nations Unies

Le SCC s'appuie principalement sur le CTF pour ses opérations et s'est engagée avec des fonds communs par l'intermédiaire du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies. L'élargissement des sources de financement pour inclure des fonds thématiques, verticaux et d'autres fonds spécialisés des Nations Unies peut contribuer à assurer la viabilité financière et à accroître l'impact dans la région des Caraïbes. La collaboration fructueuse entre le SCC et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) financé par le projet CLME+ en est un bon exemple. Les projets financés par le FEM ont soutenu les initiatives marines et côtières du SCC, qui peut adopter des modèles similaires pour obtenir un financement à la fois du FEM et d'autres fonds fiduciaires thématiques, tels que le Fonds d'adaptation ou le Fonds vert pour le climat (FVC), qui privilégient la résilience climatique et les écosystèmes durables.

Les fonds verticaux tels que le Fonds conjoint pour les ODD sont conçus pour soutenir des initiatives intersectorielles alignées sur les objectifs de développement durable (ODD). En puisant dans ces fonds, le SCC peut accroître sa capacité à mettre en œuvre des solutions intégrées visant à assurer la durabilité marine et côtière. La collaboration avec des fonds de niche, tels que ceux du système des Nations Unies,

offre des possibilités d'explorer des mécanismes de financement innovants, tels que les obligations bleues et les crédits carbone, qui gagnent du terrain dans le domaine du développement durable. Le renforcement de la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et entités régionales peut mener à l'élaboration de programmes conjoints. Cette approche s'est avérée efficace pour accéder à des fonds thématiques pour des projets axés sur l'adaptation au climat, les moyens de subsistance durables et la restauration des écosystèmes.

IFI et banques

Les institutions financières internationales (IFI) et les fiducies peuvent également offrir un potentiel pour le SCC. Le SCC pourrait positionner son expertise auprès des IFI pour promouvoir des voies économiques durables et centrées sur l'humain.

La carte des donateurs a permis d'identifier plusieurs IFI et banques comme sources potentielles de soutien au SCC. Sur les 41 institutions financières internationales et banques identifiées dans le tableau de la cartographie des donateurs, 13 ont été marquées comme étant élevées, 12 comme moyennes et 16 comme étant des sources potentielles faibles, par rapport aux autres sources du même tableau. Plusieurs d'entre eux dans ce classement, tels que l'IFC, la CDB et la KfW Development Bank, sont en train de devenir des sources de soutien assez importantes pour les pays des Caraïbes. En préconisant des investissements dans la durabilité environnementale, le SCC peut harmoniser sa mission de protection des écosystèmes marins et côtiers dans la région des Caraïbes avec les programmes de développement plus larges des IFI.

Pour développer des partenariats fructueux avec les IFI, le SCC doit développer des partenariats avec les IFI au niveau mondial, régional et national. Le SCC pourrait commercialiser activement son expertise et ses programmes auprès des IFI, en mettant l'accent sur le besoin urgent d'investir dans la conservation marine et côtière et sur le rôle essentiel que joue le soutien des IFI dans la région des Caraïbes. En tirant parti de ses liens avec le PNUE et d'autres agences des Nations Unies, le SCC peut se positionner comme une partie prenante clé dans les initiatives soutenues par les IFI.

Fondations privées

Le paysage mondial des fondations privées subventionnaires, estimé à 400 000+, offre un réservoir important de financement potentiel. La cartographie a permis d'identifier plusieurs fondations pertinentes pour le SCC. L'extension de la carte au-delà des pays du CAD a révélé des opportunités supplémentaires dans les pays non traditionnels. La carte des donateurs a permis d'identifier 75 fondations privées comme sources potentielles de soutien au SCC, avec différents niveaux d'engagement. De ce nombre, 20 ont été classées comme sources de financement à potentiel élevé, 15 comme sources de financement à potentiel moyen et 40 comme sources de financement à faible potentiel. Les dons philanthropiques soutenant la réalisation de l'ODD 14 (Vie aquatique) se sont élevés en moyenne à 173 millions de dollars américains par an en 2021-22. Les plus grands donateurs sont la Fondation Gordon et Betty Moore (33 millions de dollars par an), la Fondation de la famille Bloomberg (28 millions de dollars par an) et le Bezos Earth Fund (22 millions de dollars par an). En 2021-22, les investissements privés dans l'économie océanique ont atteint une moyenne annuelle de 346 millions de dollars américains, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2019-20. **Source : APD de l'OCDE pour une économie océanique durable en 2022.*

Les pays des Caraïbes sont disproportionnellement vulnérables au changement climatique, ce qui en fait un point de convergence pour les fondations qui privilégient les interventions environnementales et sociales à fort impact. Les initiatives du SCC, telles que le projet CLME+ pour la gestion durable de l'habitat marin, s'alignent bien avec les objectifs de certaines fondations privées.

De nombreuses fondations privées se concentrent sur la biodiversité, la conservation marine et la résilience climatique, des domaines directement abordés par les protocoles du SCC, y compris SPAW, qui met l'accent sur la protection des écosystèmes marins menacés et le développement durable. Des initiatives

telles que la restauration de l'habitat, l'atténuation de la pollution et la conservation des récifs s'alignent étroitement sur les intérêts de la fondation.

Le SCC a collaboré avec succès avec des entités privées dans le passé, notamment la Fondation Coca-Cola, la Fondation Océan et le Fonds pour les récifs mésoaméricains. Ces partenariats démontrent la capacité du SCC à attirer et à gérer efficacement le financement des fondations, démontrant ainsi sa capacité à produire des résultats percutants. Il sera crucial de rationaliser l'intégration des politiques de partenariat du PNUE pour 2024, en se concentrant d'abord sur les engagements hautement prioritaires. Les processus de diligence raisonnable pour l'engagement des fondations privées devraient être harmonisés avec ces nouvelles procédures afin d'assurer la conformité, tout en maintenant une certaine souplesse dans l'engagement des donateurs.

Donateurs corporatifs

Les entreprises donatrices offrent au SCC un potentiel important pour faire progresser ses initiatives, notamment grâce à des partenariats avec des entreprises axées sur la conservation de l'environnement, la préparation aux catastrophes et le secteur maritime.

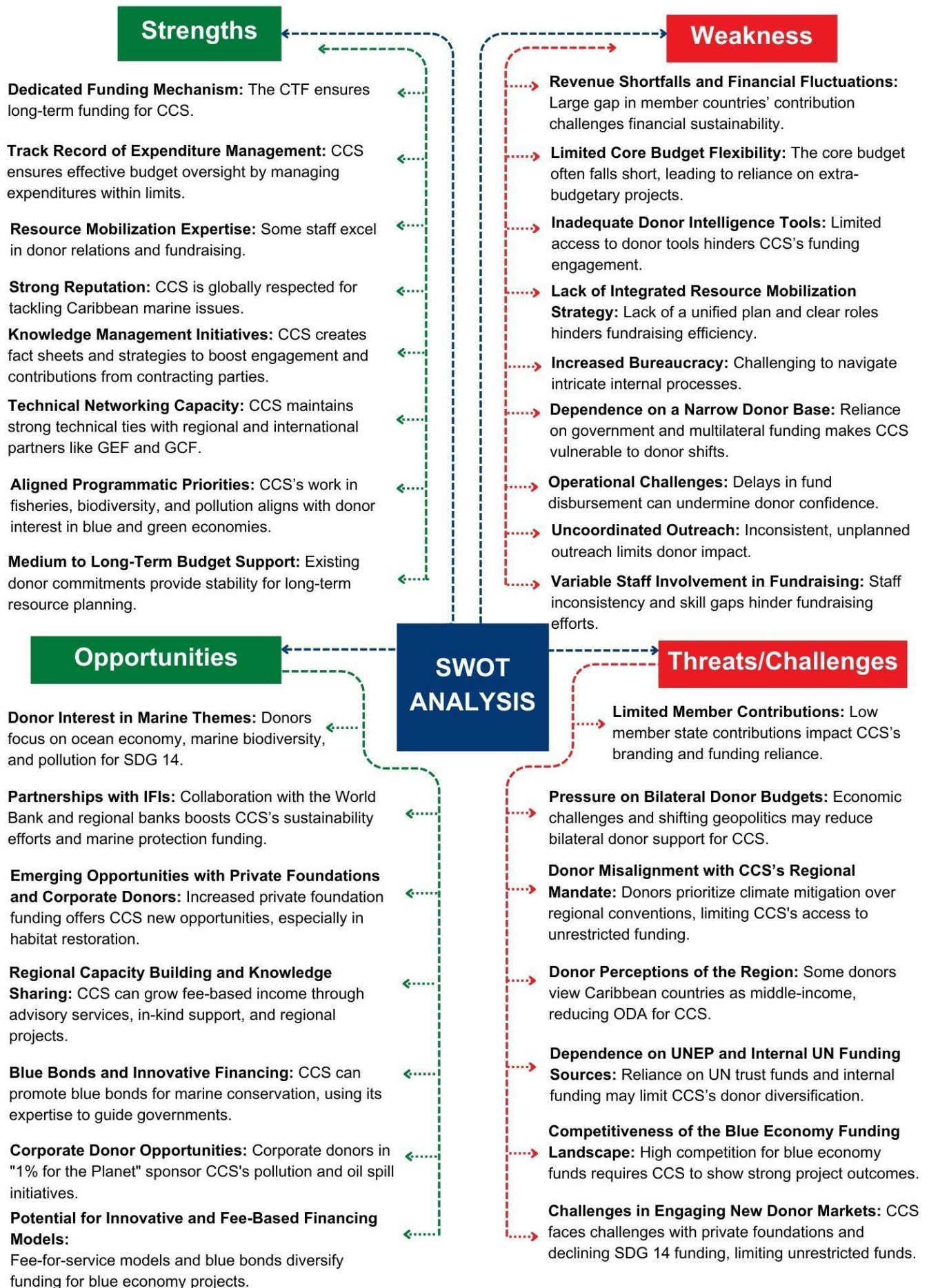
- Ces partenariats sont motivés par les intérêts commerciaux des entreprises et leurs objectifs de responsabilité sociale, ce qui les positionne comme des collaborateurs précieux pour la mission du SCC. Les entreprises opérant dans les secteurs du tourisme durable, de la logistique maritime et des énergies renouvelables privilégient souvent des régions comme les Caraïbes en raison de leur importance écologique. Par exemple, Thales, un leader mondial de la technologie et de l'innovation, soutient des initiatives environnementales, y compris la conservation marine, démontrant ainsi la synergie entre les objectifs de l'entreprise et le travail du SCC. De même, des entités telles que la Fondation Mirova et RedSea by RedSea Fish ont contribué à des projets de restauration des coraux, mettant en évidence l'intérêt des entreprises pour la biodiversité et la protection de l'habitat. Ces alignements offrent des possibilités de financement de projets dans le cadre des protocoles du SCC, notamment SPAW, LBS et CLME+. Au-delà du financement, les entreprises pourraient parrainer les produits de connaissances du SCC, tels que des modules de formation sur la gestion de la pollution marine ou la réduction des risques de catastrophe. Des contributions en nature, telles que la technologie, la logistique ou l'expertise, pourraient également renforcer les initiatives du SCC, en particulier pour des activités comme la gestion des déversements d'hydrocarbures dans le cadre du Protocole LBS. Les entreprises s'engagent de plus en plus dans des initiatives mondiales de développement durable, telles que le programme « 1 % pour la planète », dans le cadre duquel les entreprises s'engagent à consacrer une partie de leurs bénéfices à des causes environnementales.

Le soutien au SCC permet aux entreprises de relever les principaux défis mondiaux, notamment la perte de biodiversité, l'adaptation au climat et le renforcement de la résilience dans les régions vulnérables comme les Caraïbes. En s'engageant stratégiquement avec des entreprises qui ont démontré un intérêt pour la conservation marine et environnementale, le SCC peut attirer du financement et du soutien pour des projets à fort impact. Le fait de positionner son travail dans le cadre des tendances internationales en matière de durabilité et de s'aligner sur les objectifs de responsabilité sociale des entreprises renforce l'attrait du SCC auprès des donateurs corporatifs, ouvrant ainsi la voie à des partenariats transformateurs. Comme nous l'avons souligné, le SCC devrait s'assurer que tous les engagements de l'entreprise atténuent le risque de réputation et s'alignent sur les politiques de partenariat du PNUE.

Financement innovant

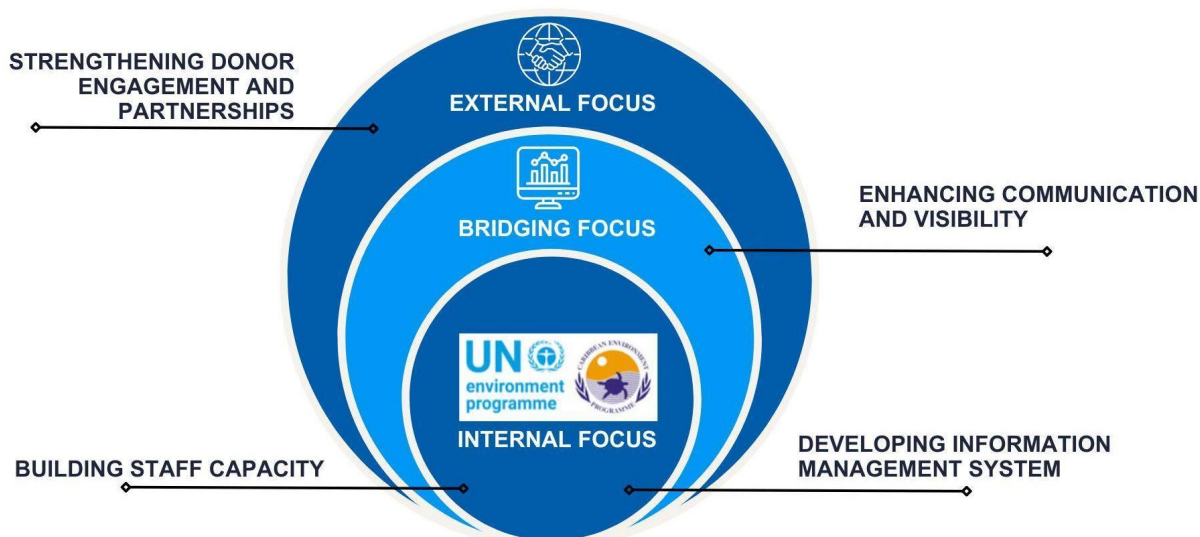
Lorsque la capacité organisationnelle le permettra, le SCC pourrait envisager d'élargir sa base financière en adoptant des stratégies novatrices de rémunération à l'acte, semblables à celles mises en œuvre avec succès par d'autres organismes des Nations Unies. Cette approche tire parti de l'expertise du SCC en matière de durabilité environnementale, de conservation marine et d'adaptation au climat pour générer des revenus tout en s'alignant sur sa mission principale. Les principales opportunités pourraient inclure :

- Services du savoir : Le SCC peut fournir des formations spécialisées, des ateliers de renforcement des capacités et des services de conseil aux gouvernements, aux ONG et aux entités du secteur privé sur des sujets tels que la conservation marine, la gestion de la pollution et l'adaptation au climat.
- Recherche et analyse des données : Offrir des rapports techniques sur mesure, des évaluations environnementales et des recommandations politiques aux parties prenantes qui s'attaquent aux défis marins et côtiers.
- Animation de la Convention : Organiser des conventions régionales ou des sommets thématiques, générer des revenus grâce aux frais d'inscription à des événements, aux parrainages et aux partenariats.
- Partenariats public-privé : Faciliter la collaboration entre les entreprises et les gouvernements pour faire progresser les objectifs de l'économie bleue.
- Mécanismes de financement innovants : Fournir un soutien technique au développement d'outils tels que les échanges de dettes contre la nature, les paiements de services écosystémiques et les obligations bleues.



OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION

Les analyses internes et externes ont permis d'identifier **4 domaines d'opportunités stratégiques clés** qui fournissent une feuille de route pour améliorer les résultats de la mobilisation des ressources avec l'**Objectif global** de « *Diversifier la base de financement du SCC, approfondir l'engagement des donateurs et atteindre la viabilité financière à long terme.* » Chaque domaine d'opportunité dispose d'un ensemble de recommandations stratégiques clés qui sont concrètes, assignables et facilement réalisables, pour guider les prochaines étapes.



Objectif interne

Opportunité 1 : Renforcement des capacités du personnel (objectif interne)

Objectif spécifique : Former et encadrer le personnel dans la recherche des donateurs, le travail en réseau et l'élaboration de propositions afin d'améliorer la capacité du SCC à mobiliser des ressources et à s'engager efficacement.

La capacité du SCC à mobiliser efficacement les ressources est limitée par l'incohérence des capacités du personnel dans des domaines clés tels que la recherche auprès des donateurs, le travail en réseau et l'élaboration de propositions. Le personnel n'a souvent pas les compétences nécessaires pour dialoguer avec les donateurs, rédiger des propositions convaincantes ou identifier des opportunités de financement. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage soulignent la nécessité d'une formation structurée, d'un mentorat et d'un soutien continu pour améliorer les efforts de mobilisation des ressources. Le SCC fonctionne avec une petite équipe, ce qui présente à la fois une force et un défi. Bien que cela permette une flexibilité et une collaboration étroite, cela signifie également que les rôles et les responsabilités doivent être partagés efficacement. Il est essentiel de renforcer les capacités du personnel tout au long du cycle de la SMR. Bien que l'on ne s'attende pas à ce que tous les membres du personnel rédigent des propositions ou engagent les donateurs, tous peuvent contribuer à la mobilisation globale des ressources dans le cadre de leurs flux de travail.

Plan d'action stratégique

1. Évaluer les besoins de formation et définir les objectifs.
Commencer par évaluer les capacités actuelles de mobilisation des ressources du personnel au moyen d'enquêtes et d'examens de performance. Identifier les domaines clés où les compétences font défaut. Utiliser ces informations pour établir des objectifs de formation clairs qui s'harmonisent avec les objectifs de mobilisation des ressources du Secrétariat.
2. Identifier les options d'entraînement
Évaluer les possibilités de formation internes et externes disponibles, tant virtuelles/en ligne que présentielle.
3. Élaborer un programme de formation sur mesure.
Concevoir un programme de formation à plusieurs niveaux qui réponde aux besoins spécifiques identifiés. Se focaliser sur les compétences de base pour les nouveaux employés et sur les techniques plus avancées pour les membres d'équipe expérimentés. Inclure des exercices pratiques tels que des jeux de rôle, des réunions de donateurs ou la rédaction de propositions pour s'assurer que le personnel peut immédiatement appliquer ce qu'il apprend.
4. Intégrer la formation dans le développement du personnel.
Intégrer la formation dans le perfectionnement du personnel en intégrant les compétences de mobilisation des ressources dans les descriptions de poste/termes de référence du personnel et les évaluations de performance.

Ressources nécessaires : Modéré. Peut requérir un investissement dans la formation en ligne ou l'embauche de consultants en formation. Un engagement interne soutenu est essentiel pour réaliser et suivre les progrès.

Résultat : En investissant dans le renforcement des capacités du personnel, le SCC formera une main-d'œuvre qualifiée capable de contribuer au succès de la mobilisation des ressources. L'amélioration des capacités se traduira par un engagement plus efficace des donateurs et un taux de réussite accru pour les opportunités de financement recherchées.

Opportunité 2 : Élaboration de systèmes organisationnels et de gestion de l'information (SGI) - (Objectif interne)

Objectif spécifique : Créer un engagement et une sensibilisation efficaces et efficaces des donateurs en créant des systèmes organisationnels et des SGI qui comprennent le partage en temps réel de l'information et du matériel de collecte de fonds.

Le SCC est souvent confronté à des défis pour partager à l'interne des informations exploitables afin d'atteindre efficacement les donateurs. Un partage efficace de l'information et une approche systémique amélioreront la mobilisation des ressources, l'efficacité et les résultats. Il aidera également à démontrer la proposition de valeur du SCC et son impact sur les donateurs (potentiels), notamment en articulant les résultats directs des contributions du CTF. Pour réussir à mobiliser des ressources, il est essentiel d'avoir des systèmes internes solides en place, un SGI robuste qui permet le partage d'informations sur les donateurs et de matériel de collecte de fonds. La mise en place d'un outil de partage d'informations en ligne facile à utiliser ne nécessitera qu'un petit investissement en temps pour la configuration initiale et nécessitera très peu d'entretien par la suite. Un SGI bien conçu peut améliorer le succès du financement (taux de réussite), soutenir activement l'identification des opportunités des donateurs et créer une mémoire institutionnelle pour les actions futures.

Plan d'action stratégique

1. Évaluer les besoins en information et les priorités des donateurs

Commencer par évaluer les besoins et les lacunes en matière d'information interne, en les reliant aux différents types de donateurs.

2. Intégrer la mobilisation des ressources dans le partage interne.
Veiller à ce que des réunions régulières (p. ex. trimestrielles) du personnel sur la mobilisation des ressources soient le lieu d'échange d'information et de mise en place d'actions. Les résultats de la réunion doivent inclure des listes de tâches claires avec des responsabilités attribuées.
3. Fournir au personnel des outils de mobilisation des ressources.
Donner accès à des outils essentiels tels que des bases de données de donateurs en ligne, des modèles et des logiciels de gestion de la relation client. Organiser des sessions pratiques pour former le personnel à l'utilisation efficace de ces ressources, en les aidant à rationaliser leurs processus de recherche de donateurs, de sensibilisation et d'élaboration de propositions.
4. Créer un SGI pour les documents de mobilisation des ressources.
Établir une plateforme de bibliothèque numérique partagée (p. ex. SharePoint) où les recherches des donateurs, les fiches d'information, les rapports de programme, les documents spécifiques aux donateurs, les propositions et d'autres ressources peuvent être partagés et consultés par le personnel. Organiser le référentiel par type et par objectif pour faciliter la récupération et la personnalisation rapides. Le SGI sera destiné à l'utilisation du SCC, tandis que le SCC pourra s'ajouter au portail des partenaires du PNUE et l'utiliser pour une gestion plus complète des donateurs.
5. Surveiller l'avancement de la collecte de fonds et l'ajuster au besoin.
Suivre les progrès au moins une fois par trimestre en sélectionnant des indicateurs clés à surveiller et à améliorer. Il peut s'agir d'indicateurs clés de performance définis tels que le nombre de propositions soumises, le nombre de donateurs rencontrés, le taux de réussite des propositions et l'augmentation du montant et de la durée moyens des subventions.

Ressources nécessaires : Modéré. Nécessite un petit investissement dans la plateforme de bibliothèque numérique et le temps du personnel (par exemple, pour collecter des données sur les donateurs). Des efforts soutenus à l'interne sont nécessaires pour la mise à jour et l'entretien des documents.

Résultat : En mettant en place des systèmes internes et en élaborant un SGI complet, le SCC peut hiérarchiser efficacement les activités de mobilisation des ressources, démontrer son impact, favoriser des relations plus solides avec les donateurs et améliorer sa capacité à obtenir des financements externes et des contributions du CTF.

Faire le lien entre l'objectif intérieur et extérieur

Opportunité 3 : Améliorer la communication et la visibilité (Objectif de transition)

Objectif spécifique : Élaborer du matériel de sensibilisation et de communication ciblé et de grande qualité (y compris des propositions) pour mettre en valeur les réalisations du SCC et renforcer sa position de partenaire de choix en matière de conservation de l'environnement.

Le SCC est bien placé pour avoir un impact significatif dans la région, en s'appuyant sur ses solides antécédents, son expertise régionale et ses partenariats établis. Pour maximiser cet impact, le SCC doit cultiver et maintenir des relations solides avec les donateurs et les partenaires actuels et potentiels. La capacité d'attirer et de retenir les donateurs est étroitement liée à l'efficacité avec laquelle le SCC communique ses réalisations et sa valeur. Bien que le SCC ait élaboré du matériel de communication de qualité, des lacunes subsistent, ce qui peut entraîner des incohérences dans la qualité, des retards dans la livraison et des répercussions. L'absence de ressources de communication structurées (spécifiques à chaque pays) limite également la capacité d'établir des liens avec les donateurs et de présenter des récits adaptés et convaincants qui mettent en valeur l'optimisation des ressources. Par conséquent, les

communications manquent parfois de cohérence, ne mettent pas efficacement en évidence l'impact et peuvent ne pas tirer pleinement parti de la narration pour engager les publics cibles. Cependant, le SCC peut toujours mobiliser des ressources même si les fonds ne passent pas directement par le Secrétariat, mais plutôt vers les CAR, les partenaires du RAR ou les pays partenaires. Cette approche aidera également à démontrer l'optimisation des ressources en appuyant le travail effectué par les partenaires. En élaborant des documents de haute qualité et adaptés à des publics de donateurs spécifiques, le SCC peut démontrer plus efficacement sa valeur et se positionner comme un acteur clé dans la lutte contre les défis environnementaux. La stratégie de communication mise à jour que le SCC est en train d'élaborer sera essentielle pour assurer l'harmonisation des efforts de communication et de mobilisation des ressources. Cette stratégie mise à jour devrait inclure des éléments de sensibilisation qui intègrent également des éléments de mobilisation des ressources. La stratégie doit également pouvoir être adaptée à l'utilisation par les CAR, afin d'assurer une communication cohérente à tous les niveaux.

Plan d'action stratégique

1. Définir les publics cibles et les objectifs de communication.
Effectuer une analyse des parties prenantes pour identifier les publics clés, notamment les donateurs, les gouvernements et les entités du secteur privé liées à la mobilisation des ressources. Déterminer quels messages spécifiques résonnent avec chaque groupe et se fixer des objectifs clairs. Cela devrait également cibler les gouvernements et les parties prenantes qui peuvent orienter les fonds vers la poursuite de la mission, même s'ils ne sont pas acheminés par le SCC.
2. Élaborer une série de documents de communication à fort impact.
Créer une gamme variée de supports, y compris des documents de présentation, des brochures, des infographies, des vidéos et des études de cas, adaptés aux intérêts des différentes parties prenantes. Mettre l'accent sur les réalisations, l'innovation et les impacts tangibles du SCC. Mettre en évidence des récits, des études de cas et des exemples concrets d'impact dans les supports de communication afin d'impliquer efficacement les donateurs nouveaux et existants. Utiliser des exemples de réussite pour démontrer les résultats significatifs des investissements des donateurs dans les initiatives environnementales, en mettant l'accent sur les trois protocoles du SCC. Personnaliser les documents pour des sous-domaines de programme spécifiques afin d'attirer les donateurs ayant des intérêts ciblés.
3. Élaborer des fiches d'information complètes par pays.
Créer un modèle standardisé pour les fiches d'information afin d'assurer la cohérence entre les pays et territoires, tout en permettant la personnalisation des détails spécifiques à chaque pays. Inclure des sections clés telles que les objectifs du programme, les aperçus financiers, les mesures d'impact et les études de cas pour chacun. Ceux-ci devraient également montrer comment le SCC, par l'intermédiaire de ses partenaires, mène des travaux percutants dans la région, même lorsque les fonds ne soutiennent pas directement les opérations du SCC.
4. Améliorer les propositions et les rapports des donateurs.
Adapter les formats de propositions et de rapports pour répondre aux attentes des bailleurs de fonds, y compris le secteur privé et les fondations. À court terme, continuer de charger le personnel existant d'élaborer des propositions et des rapports pertinents. À moyen et à long terme, il est possible d'envisager qu'un seul membre du personnel soit entièrement responsable de la coordination et du contrôle de la qualité. Il faut également s'assurer que les propositions tiennent compte du potentiel d'exécution par les partenaires, ce qui pourrait faire partie du processus décisionnel « go/no-go ».
5. Tirer parti des canaux de communication et des médias en ligne centrés sur les donateurs.
Utiliser des canaux de communication variés pour tenir les donateurs informés et engagés, y compris des bulletins d'information, des séminaires en ligne et des médias imprimés, offrant des mises à jour sur l'avancement du projet, la transparence financière et les besoins de financement futurs. Optimiser le site Web et les canaux de médias sociaux du SCC comme principales plateformes de présentation du matériel. Utiliser ces canaux pour partager régulièrement des mises à jour, des histoires de réussite et des indicateurs d'impact. S'assurer de reconnaître les donateurs

dans les activités du programme, la sensibilisation des médias et les médias sociaux, en dépassant les exigences de base en matière de visibilité des donateurs dans les accords de subvention.

6. Organiser des événements de renforcement de la visibilité.
Organiser des événements ciblés, tels que des webinaires, des tables rondes de donateurs, des lancements de programmes, des événements, etc., afin de présenter les réalisations directement aux donateurs existants et potentiels. Utiliser ces événements pour distribuer des supports de communication, répondre aux questions des donateurs et favoriser un engagement plus profond. Ces événements devraient également renforcer l'idée que le SCC peut mobiliser des ressources à la fois pour des projets directs et par l'intermédiaire de partenaires afin d'obtenir des résultats percutants.

Ressources nécessaires : Modéré à élevé. Cela implique beaucoup de temps et d'implication du personnel pour l'élaboration du matériel de communication. Embaucher éventuellement des consultants/rédacteurs externes et organiser des événements de renforcement de la visibilité.

Résultat : En améliorant la communication et la visibilité, le SCC se forgera une réputation plus solide en tant que chef de file de confiance dans le secteur et les trois protocoles du SCC, connus pour offrir des solutions significatives et axées sur les résultats en matière de conservation de l'environnement. Ces efforts aideront à retenir les donateurs existants, à attirer de nouveaux donateurs, à les maintenir engagés et à encourager les signataires du SCC à respecter leurs engagements envers le CTF et à s'impliquer plus activement.

Objectif externe

Opportunité 4 : Renforcer l'engagement des donateurs et les partenariats (Objectif externe)

Objectif spécifique : Établir des réseaux stratégiques avec des donateurs gouvernementaux, des organismes multilatéraux, des partenaires du secteur privé, des fondations et d'autres intervenants afin d'élargir et d'approfondir les partenariats et d'améliorer les contributions du CTF.

L'engagement efficace des donateurs est la pierre angulaire de la mobilisation durable des ressources. Le SCC collabore actuellement avec un éventail limité de partenaires, s'appuyant fortement sur le CTF et les donateurs traditionnels tels que les gouvernements et les agences multilatérales. L'augmentation des contributions volontaires du CTF continuera d'être essentielle et nécessitera des efforts supplémentaires. Bien que ces partenariats soient essentiels, l'élargissement de l'engagement à d'autres entités, y compris des entités du secteur privé et des fondations, peut ouvrir de nouvelles possibilités de financement. Il est clairement nécessaire d'adopter une approche plus proactive et ciblée pour établir des relations de réseautage et maintenir la confiance à long terme des donateurs, ce qui augmentera les ressources.

Plan d'action stratégique

1. Examiner la carte et hiérarchiser les donateurs.
Examiner régulièrement la carte exhaustive des donateurs décrite à l'annexe C, qui identifie et classe les donateurs (potentiels). L'examen continu permet de s'assurer que les efforts du travail en réseau et de sensibilisation des donateurs restent ciblés et axés sur les opportunités à fort potentiel, conformément à l'évolution des priorités des donateurs.
2. Élaborer un plan et un calendrier de mobilisation.
Intégrer la nouvelle stratégie de communication ciblée pour chaque groupe de donateurs, en veillant à ce que le SCC utilise des histoires et des études de cas spécifiques aux donateurs pour illustrer comment le travail du SCC s'aligne sur leurs priorités. Compte tenu des contraintes de capacité, le

SCC peut se concentrer sur la planification informelle plutôt que sur la création de stratégies individualisées pour chaque donateur. Cependant, un calendrier de mise en réseau des donateurs qui attribue des tâches et des responsabilités claires (par exemple, un point focal dédié ou un gestionnaire de relations) à chaque donateur clé contribuera à garantir le succès.

3. Renforcer les activités d'établissement de relations.

Planifier des points de contact réguliers et proactifs avec les donateurs actuels et potentiels par le biais de réunions, d'appels et de mises à jour. Tirer parti d'événements à forte visibilité, tels que des conférences internationales et des sommets environnementaux, pour engager des partenaires (potentiels).

4. Tirer parti des réseaux et des partenariats existants.

Mettre l'accent sur des modèles de partenariat qui mettent l'accent sur les avantages mutuels. Renforcer l'impact du SCC en tirant parti des partenariats établis avec les CAR et les RAR. Cela comprend la collaboration avec des organisations régionales, l'ONU, des ONG et des agences environnementales pour co-organiser des événements, soumettre des propositions conjointes et accéder à des réseaux partagés et à des opportunités de financement, favorisant ainsi l'action environnementale collective.

5. Surveiller et évaluer l'efficacité.

Compte tenu de sa capacité limitée, le SCC ne peut suivre que quelques indicateurs clés de performance clés tels que le nombre de réunions auxquelles il a participé ; le nombre d'interactions avec les donateurs ; le nombre de donateurs invités à des événements, etc. Il vaut également la peine d'examiner les activités liées au travail en réseau afin d'augmenter les contributions du CTF. En simplifiant le processus d'évaluation en examinant ces indicateurs clés de performance sur une base trimestrielle, on pourra identifier les points forts et les points à améliorer, ce qui garantira une gestion efficace des donateurs et l'alignement sur les objectifs de l'organisation.

Ressources nécessaires : Modéré à élevé. Des ressources internes sont nécessaires pour l'examen continu de la carte des donateurs, l'élaboration de stratégies d'engagement et les activités d'établissement de relations telles que les réunions et les conférences. Le personnel doit consacrer beaucoup de temps pour travailler en réseau de manière efficace.

Résultat : En s'engageant stratégiquement auprès de divers donateurs, le SCC élargira sa base de financement, tout en améliorant les indicateurs du CTF. L'engagement stratégique avec de nouveaux partenaires, y compris des entités du secteur privé et des fondations, ouvrira de nouvelles possibilités de financement, favorisera les collaborations intersectorielles et améliorera la résilience financière du SCC.